Envoyé en préfecture le 28/09/2020
Reçu en préfecture le 28/09/2020
Affiché le
ID : 055-255500811-20200922-20_03_08-DE

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Délibération N° : 20.03.08
Objet : TRANSFERT DES ACTIFS ET PASSIFS – COMMUNE DES MONTHAIRONS

L'an Deux Mille vingt, le 22 septembre
Le Comité du Syndicat mixte des Eaux Laffon de Ladebat – SIELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 14 septembre 2020, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.
Secrétaire de séance : Mme Audrey JAMIN.

Étaient présents les délégués :
Des communes de :
Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps (54), Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouconville, Bouquemont, Braquis, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville),Eix, Les Éparges, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Géville, Girauvoisin, Hennemont , Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Liouville (Apremont la Forêt), Loupmont, Maizeray, Marchéville, Les Monthairons, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Pintheville, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Thillot, Trésauvaux, Tilly-sur-Meuse, Troyon, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Villers-sur-Meuse, Warcq, Woël.
Des Établissements Publics de Coopération Intercommunale de :
Communauté des communes Terres Touloises pour la commune de Boucq (54)

Étaient absents les délégués des communes de :
Broussey-Raulecourt, Frémeréville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Gussainville, Harville, Manheulles, Montsec, Pareid, Parfondrupt, Saint-Jean-Lès-Buzy, Valbois.

- Nombre de délégués en exercice : 62
- Nombres de membres présents : 49
- Nombre de procurations : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 50

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

- Vu l'arrêté préfectoral du 10 octobre 1947 portant création du SIELL ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 13 avril 2018 n°2018-769 visé par les préfets de Meurthe et Moselle et de la Meuse validant l'adhésion de la commune des Monthairons au SIELL ;
- Vu la convention définissant les modalités techniques et financières d'adhésion, de mise à disposition des infrastructures d'eau potable de la source de Mexico et de transfert de la compétence eau de la commune des Monthairons au SIELL, signée le 09/11/2018 ;

Le Président expose que le SIELL a été récemment informé par la commune des Monthairons qu'elle avait contracté, en 2015, un emprunt pour son budget EAU d'un montant de 20 000 euros auprès du Crédit mutuel, à un taux d'intérêts de 1,55%.

Le Président rappelle que :

- La convention déterminant les conditions d'adhésion de la commune au SIELL prévoit un transfert de l'actif et du passif de son budget EAU vers le budget du SIELL ;
- Le solde de trésorerie de la part du budget EAU de la commune constaté le 1er janvier 2018 est transféré au SIELL sans contrepartie ;
- Les infrastructures intercommunales, captage et transfert, sont tranférées et que les infrastructures communales de surpression et de distribution sont mise à disposition du SIELL.

Envoyé en préfecture le 28/09/2020
Reçu en préfecture le 28/09/2020
Affiché le
ID : 055-255500811-20200922-20_03_08-DE

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Au vu des élements et de la convention définissant les modalités techniques et financières d'adhésion signée le 09/11/2018, le Président propose au comité que le SIELL reprenne l'emprunt contracté par la commune des Monthairons auprès du Crédit mutuel. Il précise que la durée d'emprunt s'étend jusqu'au 30 septembre 2028 avec une échéance trimestrielle de 425,41 euros.

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Comité syndical :

- Accepte la reprise de l'emprunt de la commune des Monthairons ;
- Charge le Président d'engager toutes les démarches nécessaires au transfert de cet emprunt ;
- Autorise le Président à signer tout contrat et document s'y rapportant,

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.
Pour extrait conforme.

Lionel JACQUEMIN,
Président du SIELL

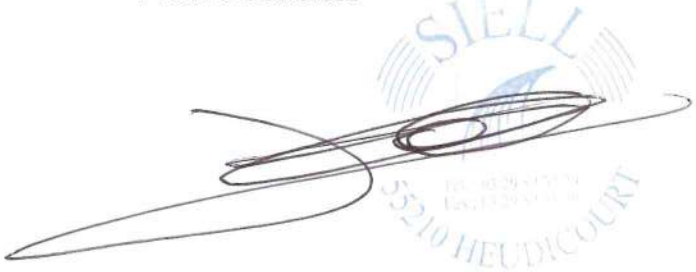

Envoyé en préfecture le 28/09/2020
Reçu en préfecture le 28/09/2020
Affiché le
ID : 055-255500811-20200922-20_03_09-DE

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Délibération N° : 20.03.09
Objet : CONVENTION DE TRANSFERT DE BRANCHEMENTS AEP INDIVIDUELS ET D'USAGERS - SIE DE DIEUE-GÉNICOURT / SIELL

L'an Deux Mille vingt, le 22 septembre
Le Comité du Syndicat mixte des Eaux Laffon de Ladebat – SIELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 14 septembre 2020, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.
Secrétaire de séance : Mme Audrey JAMIN.

Étaient présents les délégués :
Des communes de :
Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps (54), Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouconville, Bouquemont, Braquis, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville),Eix, Les Éparges, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Géville, Girauvoisin, Hennemont , Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Liouville (Apremont la Forêt), Loupmont, Maizeray, Marchéville, Les Monthairons, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Pintheville, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Thillot, Trésauvaux, Tilly-sur-Meuse, Troyon, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Villers-sur-Meuse, Warcq, Woël.
Des Établissements Publics de Coopération Intercommunale de :
Communauté des communes Terres Touloises pour la commune de Boucq (54)

Étaient absents les délégués des communes de :
Broussey-Raulecourt, Frémeréville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Gussainville, Harville, Manheulles, Montsec, Pareid, Parfondrupt, Saint-Jean-Lès-Buzy, Valbois.

- Nombre de délégués en exercice : 62
- Nombres de membres présents : 49
- Nombre de procurations : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 50

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

Dans le cadre des travaux de sécurisation des communes du Val de Meuse situées en rive gauche, dont la commune d'Ancemont, et en raison de travaux d'extension de la fromagerie Hutin Hochland située sur la commune de Dieue-sur-Meuse ; le réseau d'adduction de la source da la Côte du Frêne desservant la commune d'Ancemont doit être neutralisé et 4 branchements individuels raccordés sur ce dit réseau de transfert doivent être techniquement raccordés sur le réseau de distribution de la commune de Dieue-sur-Meuse et administrativement transférés au SIE de Dieue – Génicourt gestionnaire du service d'eau de la commune de Dieue-sur-Meuse.

D'un point de vue technique l'opération consiste en :

- L'abandon d'une conduite d'adduction en fonte Ø150 ;
- La fourniture et pose en tranchée d'un réseau de distribution en PEHD PN16 Ø50mm sur un linéaire d'environ 1200ml, avec :
  - Environ 900ml à réaliser à la trancheuse en accotement végétalisé de chaussée ou sous chemin,
  - Environ 300ml en tranchée ouverte à réaliser à la pelle,
  - Deux traversées de cours d'eau existant à réaliser sans tranchée, en utilisant comme gaine la conduite fonte Ø150 existante abandonnée.
- La reprise de 4 branchements initialement branchés sur la conduite d'adduction abandonné avec :
  - 1 branchement isolé au centre du village de Dieue-sur-Meuse à brancher sur le réseau de distribution existant ;
  - 3 branchements à reprendre sur la conduite de distribution PEHD Ø50 neuve.

Envoyé en préfecture le 28/09/2020
Reçu en préfecture le 28/09/2020
Affiché le
ID : 055-255500811-20200922-20_03_09-DE

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

D'un point de vue administratif, le transfert de quatre (4) usagers d'une gestion SIELL à une gestion SIE Dieue – Génicourt consiste en :

- L'abandon de la part du SIELL de la gestion de la compétence Eau pour les 4 branchements identifiés sur le territoire de Dieue-sur-Meuse au profit du SIE de Dieue – Génicourt,
- Le transfert des nouvelles infrastructures, à savoir
  - 1 200 ml de réseau de distribution de type PEHD PN16 Ø50mm ;
  - 3 branchements individuels rénovés et raccordés sur le réseau de distribution neuf ;
  - 1 branchement individuel localisé en centre bourg, rénové et raccordé sur le réseau de distribution existant.
- La signature d'une convention définissant les modalités techniques et financières de transfert de ces nouvelles infrastructures entre le SIE de Dieue – Génicourt et le SIELL

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le comité Syndical autorise le Président à :

- Engager les travaux décrits précédemment ;
- Transférer techniquement, administrativement et financièrement les nouvelles infrastructures de distribution et les 4 branchements individuels au SIE de Dieue – Génicourt ;
- Signer une convention de transfert et tout document s'y rapportant

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.
Pour extrait conforme.

Lionel JACQUEMIN,
Président du SIELL

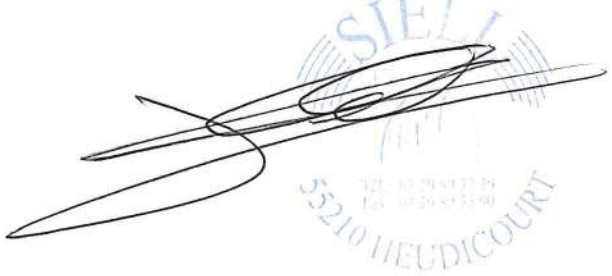

Envoyé en préfecture le 28/09/2020
Reçu en préfecture le 28/09/2020
Affiché le
ID : 055-255500811-20200922-20_03_10-DE

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Délibération N° : 20.03.10
Objet : DEMANDES DE SUBVENTION - TRAVAUX DE SÉCURISATION AEP INTERNE DES UNITÉS DE DISTRIBUTION NORD / SUD

L'an Deux Mille vingt, le 22 septembre
Le Comité du Syndicat mixte des Eaux Laffon de Ladebat – SIELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 14 septembre 2020, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.
Secrétaire de séance : Mme Audrey JAMIN.

Étaient présents les délégués :
Des communes de :
Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps (54), Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouconville, Bouquemont, Braquis, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville),Eix, Les Éparges, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Géville, Girauvoisin, Hennemont , Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Liouville (Apremont la Forêt), Loupmont, Maizeray, Marchéville, Les Monthairons, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Pintheville, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Thillot, Trésauvaux, Tilly-sur-Meuse, Troyon, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Villers-sur-Meuse, Warcq, Woël.
Des Établissements Publics de Coopération Intercommunale de :
Communauté des communes Terres Touloises pour la commune de Boucq (54)

Étaient absents les délégués des communes de :
Broussey-Raulecourt, Frémeréville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Gussainville, Harville, Manheulles, Montsec, Pareid, Parfondrupt, Saint-Jean-Lès-Buzy, Valbois.

- Nombre de délégués en exercice :	62	- Nombres de membres présents :	49
- Nombre de procurations :	1	- Nombre de suffrages exprimés :	50

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

Le Président a présenté au nouveau comité l'opération de sécurisation par transfert d'eau entre les branches Nord et Sud du SIELL qui permettra de répondre à plusieurs objectifs majeurs qui sont les suivants :

- Sécuriser l'alimentation du SIELL en améliorant les transferts d'eau entre les unités de distribution Nord et Sud ;
- Sécuriser plus particulièrement l'alimentation des communes de la Branche Nord ;
- Optimiser les capacités de production de la ressource de Troyon au Nord, qui est de bonne qualité et qui présente une vulnérabilité limitée compte tenu de sa nature,
- Permettre à terme au Syndicat d'intervenir de façon prolongée sur les infrastructures de production de Deuxnouds-aux-Bois et Dompierre-aux-Bois au Sud, qui nécessitent d'importants travaux de réhabilitation et mise aux normes et qui subissent l'étiage de leurs ressources de plus en plus marqués du fait des aléas et changements climatiques,
- Permettre de sécuriser l'alimentation en eau potable de 5 communes situées le long des côtes de Meuse (Combres-sous-les-Côtes, Hannonville-sous-les-Côtes, Herbeuville, Saint-Maurice-sous-les-Côtes et Saulx-lès-Champlon) qui pourraient être, conformément à la réforme territoriale – Loi NOTRé, gérées par le SIELL,
- Permettre également à plus long terme (via une seconde phase de travaux), de développer la sécurisation de la Ville d'Étain à raison de 1 000 m3/j, dont l'une de leur ressource impactée par la présence de fluor,

Envoyé en préfecture le 28/09/2020
Reçu en préfecture le 28/09/2020
Affiché le
ID : 055-255500811-20200922-20_03_10-DE

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Cette opération s'intègre également dans le schéma de sécurisation en eau potable du territoire du SAGE du Bassin Ferrifère dans sa partie Sud à raison de 1 000 m3/j, aux services d'eau du SOIRON, Orne Aval, SIEGVO, CR Woigot et la commune de Jarny.

Le projet consisterait en la création d'une canalisation de transfert entre les réservoirs de Mont-Villers et Hattonchâtel avec desserte et sécurisation des communes indépendantes rencontrées (Combres-sous-les-Côtes, Herbeuville, Hannonville-sous-les-Côtes et Saint-Maurice-sous-les-Côtes et la création d'un ouvrage de surpression permettant l'alimentation du réservoir d'Hattonchâtel.

Au total, cette opération prévoit la pose d'un linéaire total de réseau fonte Ø 250 mm de l'ordre de 22 km.

La Maitrise d'Ouvrage du projet sera assurée par le SIELL.

La mutualisation des ressources du Nord et du Sud du SIELL répond aux besoins et constitue notamment une opportunité :

- De conforter et fiabiliser les secours existants aux collectivités voisines (Ville d'Étain et SIE du SOIRON) ;
- D'apporter une autonomie de l'ordre de 1 000 m3/j au niveau des collectivités situées au Sud du SAGE (SIE du SOIRON, SIE de l'Orne Aval, SIEGVO, CR Woigot et Jarny) ;
- De fiabiliser l'autonomie du secteur Nord du SAGE en limitant les secours apportés vers le secteur Sud ;
- De sécuriser et permettre le développement touristique et économique des bases de Chambley (54), Madine (55) et de sécuriser le tissu économique de Vigneulles-Lès-Hattonchâtel,
- De développer le secours aux petites U.G.E. localisées à l'Ouest du SIELL.

Après avoir présenté l'opération dans le détail et ses objectifs et intérêts, le Président sollicite le comité pour l'autoriser à engager :

- Toutes les démarches administratives et techniques pour déposer des dossiers de demande de subvention auprès de l'Europe, de l'État au travers la DETR et DSIL, la Région Grand Est, le Département de la Meuse, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et tout autre organisme,
- Des études complémentaires et une mission de Maîtrise d'œuvre nécessaire pour répondre aux demandes des institutions et services auprès desquels le SIELL aura déposé une demande d'aide,
- Engager les dépenses liées aux études et missions supplémentaires.

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées concernant l'opération de sécurisation par transfert d'eau entre les branches Nord et Sud du SIELL, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le comité syndical :

- Autorise le Président à engager :
    - Toutes les démarches administratives et techniques pour déposer des dossiers de demande de subvention auprès de l'Europe, de l'Etat au travers la DETR et DSIL, la Région Grand Est, le Département de la Meuse, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et tout autre organisme,
    - Des études complémentaires et une mission de Maîtrise d'œuvre nécessaires pour répondre aux demandes des institutions et services auprès desquels le SIELL aura déposé une demande d'aide,
    - Engager les dépenses liées aux études et missions supplémentaires.
- Accepte tout versement d'aide financière accordée au travers des dossiers de demande d'aide déposés ;
- Charge le Président de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.
Pour extrait conforme.

Lionel JACQUEMIN,
Président du SIELL

SIELL
55210 HEUDICOURT

Envoyé en préfecture le 28/09/2020
Reçu en préfecture le 28/09/2020
Affiché le
ID : 055-255500811-20200922-20_03_11-DE

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Délibération N° : 20.03.11
Objet : DEMANDES DE SUBVENTION - TRAVAUX DE SÉCURISATION AEP DU VAL DE MEUSE – RIVE DROITE

L'an Deux Mille vingt, le 22 septembre
Le Comité du Syndicat mixte des Eaux Laffon de Ladebat – SIELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 14 septembre 2020, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.
Secrétaire de séance : Mme Audrey JAMIN.

Étaient présents les délégués :
Des communes de :
Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps (54), Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouconville, Bouquemont, Braquis, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville),Eix, Les Éparges, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Géville, Girauvoisin, Hennemont , Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Liouville (Apremont la Forêt), Loupmont, Maizeray, Marchéville, Les Monthairons, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Pintheville, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Thillot, Trésauvaux, Tilly-sur-Meuse, Troyon, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Villers-sur-Meuse, Warcq, Woël.
Des Établissements Publics de Coopération Intercommunale de :
Communauté des communes Terres Touloises pour la commune de Boucq (54)

Étaient absents les délégués des communes de :
Broussey-Raulecourt, Frémeréville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Gussainville, Harville, Manheulles, Montsec, Pareid, Parfondrupt, Saint-Jean-Lès-Buzy, Valbois.

- Nombre de délégués en exercice : 62
- Nombres de membres présents : 49
- Nombre de procurations : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 50

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

Le Président a présenté au nouveau comité l'opération de sécurisation en Val de Meuse située en rive droite qui permettra de répondre à un objectif d'alimentation, des communes de Ambly-sur-Meuse, Génicourt-sur-Meuse, Dieue-sur-Meuse et Sommedieue, en raison de difficultés dans la pérennisation et la sécurisation de leur alimentation en eau potable pour certaines d'entre elles.

Le projet consisterait en la création d'une canalisation de transfert entre la station de pompage de Troyon avec desserte et sécurisation des communes rencontrées (Ambly-sur-Meuse et Génicourt-sur Meuse) et la création d'un ouvrage de stockage permettant de répondre aux besoins de la commune de Dieue-sur-Meuse.

Au total, cette opération prévoit la pose d'un linéaire total de réseau fonte Ø 150 à 250mm sur un linéaire d'environ 10,5 km.

La Maitrise d'Ouvrage du projet sera assurée par le SIELL.

Après avoir présenté l'opération dans le détail et ses objectifs et intérêts, le Président sollicite le comité pour l'autoriser à engager :

- Toutes les démarches administratives et techniques pour déposer des dossiers de demande de subvention auprès de l'Europe, de l'État au travers la DETR et DSIL, la Région Grand Est, le Département de la Meuse, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et tout autre organisme,
- Des études complémentaires et une mission de Maîtrise d'œuvre nécessaire pour répondre aux demandes des institutions et services auprès desquels le SIELL aura déposé une demande d'aide,
- Engager les dépenses liées aux études et missions supplémentaires.

Envoyé en préfecture le 28/09/2020
Reçu en préfecture le 28/09/2020
Affiché le
ID : 055-255500811-20200922-20_03_11-DE

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées concernant l'opération de sécurisation en Val de Meuse située en rive droite, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le comité syndical :

- Autorise le Président à engager :
  - Toutes les démarches administratives et techniques pour déposer des dossiers de demande de subvention auprès de l'Europe, de l'État au travers la DETR et DSIL, la Région Grand Est, le Département de la Meuse, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et tout autre organisme,
  - Des études complémentaires et une mission de Maîtrise d'œuvre nécessaires pour répondre aux demandes des institutions et services auprès desquels le SIELL aura déposé une demande d'aide,
  - Engager les dépenses liées aux études et missions supplémentaires.
- Accepte tout versement d'aide financière accordée au travers des dossiers de demande d'aide déposés ;
- Charge le Président de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.
Pour extrait conforme.

Lionel JACQUEMIN,
Président du SIELL

SIELL
55210 HEUDICOURT

Envoyé en préfecture le 28/09/2020
Reçu en préfecture le 28/09/2020
Affiché le
ID : 055-255500811-20200922-20_03_12-DE

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Délibération N° : 20.03.12
Objet : DEMANDES DE SUBVENTION - TRAVAUX DE SÉCURISATION ET RÉNOVATION AEP DE LA COMMUNE DE VARNÉVILLE.

L'an Deux Mille vingt, le 22 septembre
Le Comité du Syndicat mixte des Eaux Laffon de Ladebat – SIELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 14 septembre 2020, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.
Secrétaire de séance : Mme Audrey JAMIN.

Étaient présents les délégués :
Des communes de :
Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps (54), Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouconville, Bouquemont, Braquis, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville),Eix, Les Éparges, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Géville, Girauvoisin, Hennemont , Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Liouville (Apremont la Forêt), Loupmont, Maizeray, Marchéville, Les Monthairons, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Pintheville, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Thillot, Trésauvaux, Tilly-sur-Meuse, Troyon, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Villers-sur-Meuse, Warcq, Woël.
Des Établissements Publics de Coopération Intercommunale de :
Communauté des communes Terres Touloises pour la commune de Boucq (54)

Étaient absents les délégués des communes de :
Broussey-Raulecourt, Frémeréville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Gussainville, Harville, Manheulles, Montsec, Pareid, Parfondrupt, Saint-Jean-Lès-Buzy, Valbois.

- Nombre de délégués en exercice : 62
- Nombres de membres présents : 49
- Nombre de procurations : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 50

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

Le Président a présenté au nouveau comité les travaux de sécurisation et rénovation AEP de la commune de Varnéville, opération programmée dans le rapport d'orientation budgétaire présenté par le Président lors de l'assemblée générale du 17 décembre 2019 et au budget primitif 2020 voté lors de l'assemblée générale du 10 mars 2020.

Ces travaux permettent de répondre :

- Aux objectifs du plan d'actions au sens du décret 2012-97 du 27 janvier 2012 relatif à la définition d'un descriptif détaillé des réseaux des services publics de l'eau ;
- Aux préconisations du guide "Réduction des pertes d'eau des réseaux de distribution d'eau potable" ;
- À la hiérarchisation des travaux – objectif moyen terme issue de l'étude diagnostic réalisée en 2018 sur les infrastructures AEP communales gérées par le SIELL

Le projet consiste en la rénovation du réseau de distribution de Varnéville qui est en fonte et date de plus de 70 ans. Il est programmé le renouvellement intégral des infrastructures de distribution, soit :

- 1 000ml de conduite fonte et PEHD en Ø 50mm à 125mm,
- 45 branchements avec mise en place de regards de comptage en limite de propriété,

La Maitrise d'Ouvrage du projet sera assurée par le SIELL.

Envoyé en préfecture le 28/09/2020
Reçu en préfecture le 28/09/2020
Affiché le
ID : 055-255500811-20200922-20_03_12-DE

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Après avoir présenté l'opération dans le détail et ses objectifs et intérêts, le Président sollicite le comité pour l'autoriser à engager :

- Toutes les démarches administratives et techniques pour déposer des dossiers de demande de subvention auprès de l'Europe, de l'État au travers la DETR et DSIL, la Région Grand Est, le Département de la Meuse, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et tout autre organisme,
- Des études complémentaires et une mission de Maîtrise d'œuvre nécessaire pour répondre aux demandes des institutions et services auprès desquels le SIELL aura déposé une demande d'aide,
- Engager les dépenses liées aux études, missions supplémentaires et travaux programmés au budget primitif 2020.

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées concernant l'opération sécurisation et rénovation AEP de la commune de Varnéville, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le comité syndical :

- Autorise le Président à engager :
  - Toutes les démarches administratives et techniques pour déposer des dossiers de demande de subvention auprès de l'Europe, de l'État au travers la DETR et DSIL, la Région Grand Est, le Département de la Meuse, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et tout autre organisme,
  - Des études complémentaires et une mission de Maîtrise d'œuvre nécessaires pour répondre aux demandes des institutions et services auprès desquels le SIELL aura déposé une demande d'aide,
  - Engager les dépenses liées aux études, missions supplémentaires et travaux programmés au budget primitif 2020.
- Accepte tout versement d'aide financière accordée au travers des dossiers de demande d'aide déposés ;
- Charge le Président de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.
Pour extrait conforme.
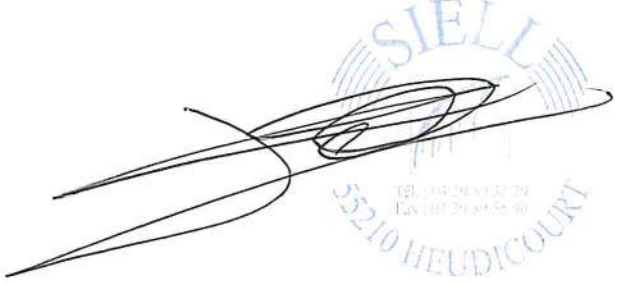
Lionel JACQUEMIN,
Président du SIELL